

SOMMAIRE

LE POINT SUR **P.2**
[Propositions de la Commission pour « Horizon 2020 », le futur programme de recherche et d'innovation](#)

BREVES **p.3 à 8**

☆ **Action extérieure**
[Propositions d'instruments financiers 2014-2020 pour l'aide extérieure de l'UE](#)

☆ **Culture**
[Nouveau programme-cadre « Europe créative »](#)

☆ **Education et Formation**
[Propositions pour le futur programme « Erasmus pour tous » 2014-2020](#)

☆ **Energie**
[Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050](#)

☆ **Entreprises**
[Présentation du futur programme pour la compétitivité des entreprises et des PME 2014-2020](#)
[Adoption de différentes mesures en faveur des PME](#)

☆ **Institutions européennes**
[Programme de travail 2012 de la Commission européenne](#)

☆ **Pêche et Affaires maritimes**
[Les propositions de la Commission pour 2014-2020](#)

☆ **Politique de cohésion**
[Conseil informel de Poznań](#)
[Augmentation du taux de cofinancement pour les pays gravement touchés par la crise](#)
[Prix RegioStars 2013](#)

☆ **Recherche et innovation**
[Lancement d'un mécanisme de garantie par l'UE et la BEI pour les activités de recherche et d'innovation des PME](#)
[Lancement du plan d'action sur l'écologie innovation](#)

Agenda **p.9**
Appels d'Offres **p.10 à 11**
Offres de partenariat **p.12**
Consultations **p.13**
Bibliothèque **p.14 à 17**

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

A LA UNE

Propositions de la Commission pour le futur programme pour l'environnement et l'action pour le climat, LIFE

Le 12 décembre dernier, la Commission européenne a publié ses propositions pour le futur programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) 2014-2020, qui succède au programme LIFE+ pour la période 2007-2013 et a pour objectif de servir de catalyseur pour promouvoir la mise en œuvre et l'intégration des objectifs en matière d'environnement et de climat dans les autres politiques et dans la pratique des Etats membres.

La Commission européenne propose la création d'un sous-programme « climat ». La nouvelle structure proposée est la suivante :

- Le sous-programme « Environnement » axé sur 3 domaines prioritaires :
 - ⇒ « Environnement et utilisation rationnelle des ressources » : faciliter l'élaboration et le partage de solutions innovantes et des meilleures pratiques pour soutenir la mise en œuvre efficace de la politique environnementale de l'UE ;
 - ⇒ « Biodiversité » : contribuer à la mise au point et la diffusion de meilleurs pratiques en matière de biodiversité (directives « oiseaux » et « habitats naturels », « Stratégie de l'Union en matière de biodiversité à l'horizon 2020 ») et soutenir le réseau Natura 2000 ;
 - ⇒ « Gouvernance et Information » : soutenir la sensibilisation et le partage de connaissances sur les questions environnementales.
- Le sous-programme « Action pour le climat » axé sur 3 domaines prioritaires :
 - ⇒ « Atténuation du changement climatique » : contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
 - ⇒ « Adaptation du changement climatique » : contribuer à l'augmentation de la résilience au changement climatique ;
 - ⇒ « Gouvernance et Information en matière de climat » : soutenir la sensibilisation et le partage de connaissances sur les questions climatiques.

Afin d'améliorer l'efficacité du programme LIFE et des créer des liens plus étroits avec les politiques de l'UE, la Commission européenne propose de passer d'une approche purement ascendante appliquée dans le cadre du programme LIFE+ actuel à une approche descendante flexible : des programmes de travail d'une durée d'au moins de 2 ans et couvrant des priorités non exhaustives seront élaborés en consultation avec les Etats membres.

Dans les domaines de la nature, de l'eau, des déchets et de l'air La Commission européenne introduit la possibilité de mettre en œuvre des programmes par le biais des projets intégrés menés à une grande échelle territoriale (régionale, multirégionale ou nationale et de manière transsectorielle), axés sur la mise en œuvre de plans d'action ou de stratégies requis pas la législation relative à l'environnement et au climat, et assurant une mobilisation coordonnée d'autres fonds de l'UE, nationaux et privés.

La Commission européenne propose également une simplification du programme : procédures moins lourdes, amélioration des systèmes informatiques, utilisation de montants et de taux forfaitaires, et simplification des règles pour l'éligibilité des coûts.

Le budget proposé par la Commission européenne s'élève à 3,2 milliards d'€ constants (contre 2,1 milliards d'€ pour le programme actuel), dont 2,4 milliards d'€ pour le sous-programme « Environnement » et 800 millions d'€ pour le sous-programme « Action pour le climat ».

La proposition de la Commission européenne va être discutée par le Conseil et le Parlement européen en vue de son adoption avant la fin de l'année 2013.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

Propositions de la Commission pour « Horizon 2020 », le futur programme de recherche et d'innovation



Le 30 novembre dernier la Commission européenne a publié ses propositions pour le futur programme de recherche et d'innovation (2014-2020), baptisé « Horizon 2020 » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui regroupe ainsi en 1 seul programme tous les fonds européens actuels en matière de recherche et d'innovation : le 7^{ème} PCRD, le Programme-cadre pour l'Innovation et la Compétitivité (CIP) et l'Institut Européen de Technologie (IET).

L'objectif d'« Horizon 2020 » est de contribuer au développement d'une économie européenne basée sur la connaissance et l'innovation par le biais de projets financés par les fonds en matière de recherche, de développement et d'innovation. En comparaison avec le 7^{ème} PCRD, le programme « Horizon 2020 » s'attachera davantage à la transformation des découvertes scientifiques en produits et services créant des débouchés commerciaux et améliorant la vie des citoyens européens.

Le budget total proposé par la Commission européenne pour le programme « Horizon 2020 » couvrant la période 2014-2020 est de 79,271 milliards d'€. Une telle somme avait déjà été demandée par la Commission pour le 7^{ème} PCRD dont le budget final après négociations s'est élevé à 50,5 milliards d'€.

La Commission européenne propose qu'« Horizon 2020 » se concentre sur 3 priorités :

- L'excellence scientifique : renforcer l'excellence de la science de base de l'UE et consolider l'Espace Européen de la Recherche (EER) en soutenant la recherche fondamentale via le Conseil Européen de la Recherche, les technologies futures et émergentes (FET), la formation, le développement de la carrière et la mobilité des chercheurs via les actions Marie Curie, et le développement d'infrastructures et d'e-infrastructures de recherche de classe mondiale accessibles à tous les chercheurs (UE et hors UE).
- Le leadership industriel : accélérer le développement de technologies et d'innovations qui renforceront les entreprises européennes et les aideront à devenir des leaders de classe mondiale en créant un leadership dans le domaine des technologies génériques clés par le soutien à la recherche, au développement et à la démonstration en matière de TIC, de nanotechnologies, de matériaux avancés, biotechnologies, de systèmes avancés de production et d'espace, en facilitant un accès aux financements à risque pour surmonter les déficits en matière de disponibilité de financements à tous les stades de développement des projets, et en soutenant l'innovation dans les PME.
- Les défis sociétaux : stimuler les efforts en matière de recherche et d'innovation nécessaires pour atteindre les objectifs d'Europe 2020 et de relever les défis sociétaux dans 6 domaines : santé, évolution démographique et bien-être / sécurité alimentaire, agriculture durable, recherche marine et maritime, et bio-économie / énergies sûres, propres et efficaces / transports intelligents, « verts » et intégrés / lutte contre le changement climatique, efficacité des ressources et matières premières / sociétés inclusives, novatrices et sûres.

L'Institut Européen de Technologie (IET) contribuera au renforcement de la capacité d'innovation de l'UE et aux défis sociétaux avec l'objectif spécifique d'intégrer le triangle de la recherche, de l'innovation et de l'éducation. En plus des 3 Communautés de la Connaissance et de l'Innovation (CCI) déjà existantes en matière d'énergie renouvelable, de changement climatique et de société de l'information, 6 nouvelles plateformes de partenariat public-privé de ce type devraient voir le jour.

Le Centre Commun de Recherche contribuera également aux priorités du programme « Horizon 2020 ». Un programme spécifique dédié aux régions européennes du type « Région de la connaissance » du 7^{ème} PCRD n'est plus prévu. La Commission souligne toutefois que même si les actions mises en œuvre dans le cadre d'« Horizon 2020 » et de la politique de cohésion seront différentes, elles seront toutefois complémentaires.

La Commission européenne souhaite encourager la participation des PME et des micro-entreprises à « Horizon 2020 ». Pour cela, 15% du budget seront réservés à ces acteurs et des actions spécifiques leur seront destinées (un nouvel instrument PME, une action pour les PME à forte intensité de recherche, un accès aux financements à risque).

Dans la continuité de la simplification et de la participation au 7^{ème} PCRD, la Commission propose un ensemble unique de règles de participation, des règles de financements simplifiées (une procédure de remboursement des coûts directs simplifiée, la couverture des coûts indirects par un taux forfaitaire unique (20%) sur base des coûts directs, la possibilité d'utiliser les unités de coût relatif au personnel, la simplification de l'enregistrement du temps de travail du personnel) et une réduction des lourdeurs administratives (réduction du nombre de certificats de déclarations financières et des contrôles et audits, l'introduction d'une plateforme unique pour les participants).

Les propositions de la Commission européenne vont être discutées par le Conseil et le Parlement européen en vue de son adoption avant la fin de l'année 2013 et le lancement des 1ers appels à propositions en janvier 2014.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/research/horizon2020/index_en.cfm

ACTION EXTERIEURE**Propositions d'instruments financiers 2014-2020 pour l'aide extérieure de l'UE**

La Commission européenne a récemment adopté un paquet de propositions budgétaires pour ses instruments d'aide extérieure pour la période 2014-2020 : une communication intitulée « L'Europe dans le monde » et les propositions législatives relatives à 9 instruments géographiques et thématiques accompagnées d'un règlement d'application commun (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Ce paquet appuie la nouvelle approche de la Commission européenne visant à concentrer l'aide sur l'appui à la démocratie, aux droits de l'Homme et à la bonne gouvernance, et à créer une croissance inclusive et durable.

Le montant total proposé pour les 9 instruments s'élève à 96,2494 milliards d'€ : 14,11 milliards d'€ pour l'Instrument de préadhésion (IPA), 18,182 milliards d'€ pour la Politique européenne de voisinage (PEV), 23,295 milliards d'€ pour l'Instrument de coopération au développement (ICD), 1,131 milliard d'€ pour le nouvel Instrument de partenariat (IP), 2,829 milliards d'€ pour l'Instrument de stabilité (IdS), 1,587 milliard d'€ pour l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme droits de l'homme (IEDDH), 34,276 milliards d'EUR pour le Fonds européen de Développement (FED), 631 millions d'€ pour l'Instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire, et 219 millions d'€ pour l'Instrument pour le Groenland.

Dans la cadre de sa nouvelle approche, la Commission introduit un principe de différenciation selon lequel l'UE attribuera une plus grande part des fonds là où l'aide peut avoir l'incidence la plus forte. Les pays disposant de suffisamment de ressources pour assurer leur propre développement ne recevront plus d'aide bilatérale sous forme de subvention mais bénéficieront de nouvelles formes de partenariat; ils continueront à recevoir des fonds au moyen des programmes thématiques et régionaux.

La Commission européenne propose également des nouvelles procédures de décision communes aux 4 instruments géographiques (ICD, PEV, IPA et IP) et aux 3 instruments thématiques (IdS, IEDHH, Nucléaire). Il est également proposé une adoption plus rapide des mesures de mises en œuvre et l'utilisation de nouveaux instruments financiers novateurs (combinaison de subventions et de prêts) Ce paquet de propositions a été transmis au Parlement européen et devrait être adopté en 2012.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/mff/financial_framework_news_en.htm

CULTURE**Nouveau programme-cadre « Europe créative »**

La Commission européenne a présenté, le 23 novembre dernier, ses propositions pour la période 2014-2020 de nouveau programme-cadre «Europe créative» pour les secteurs de la culture et de la création (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Ce programme réunira les actuels programmes Culture, MEDIA et MEDIA Mundus dans un cadre commun et établira une nouvelle facilité visant à améliorer l'accès au financement.

La structure du nouveau programme, en 3 volets, est la suivante :

- un volet Culture destiné aux secteurs de la culture et de la création;
- un volet MEDIA destiné au secteur audiovisuel ;
- un volet transsectoriel destiné à l'ensemble des secteurs de la culture et de la création, qui comprendra 2 parties. La 1ère établira une facilité financière destinée à améliorer l'accès des PME et des organisations des secteurs de la culture et de la création au financement en offrant une protection contre le risque de crédit aux intermédiaires financiers constituant des portefeuilles de prêts. Elle soutiendra également le renforcement des capacités et des compétences afin d'analyser correctement les risques correspondants. La 2ème partie du volet inclura des mesures destinées à soutenir la coopération politique transnationale et les échanges d'expériences entre les décideurs politiques et les intervenants, de nouvelles méthodes pour trouver un public ou l'accroître, et pour les modèles d'entreprise, l'éducation à la culture et aux médias, ainsi que la collecte de données, y compris l'adhésion à l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Des financements seront également affectés au réseau des «desks Europe créative» (anciens points de contact Culture et Media-desks).

Le nouveau programme sera ouvert aux États membres, ainsi qu'aux pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse), aux pays candidats et aux pays de la région concernée par la politique européenne de voisinage.

Le budget proposé est de 1,8 milliard d'€ pour la période 2014-2020 (en augmentation de 37% par rapport à la période actuelle), dont 55% pour le volet MEDIA, 30 % pour le volet Culture et 15% pour le volet transsectoriel.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/culture/creative-europe/index_fr.htm

EDUCATION ET FORMATION

Propositions de la Commission européenne pour le futur programme « Erasmus pour tous » 2014-2020

La Commission européenne vient de publier sa nouvelle proposition de programme « Erasmus pour tous » 2014-2020 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui fusionne en 1 seul mécanisme les programmes européens et internationaux menés actuellement en matière d'éducation, de formation, de jeunesse et de sport afin d'éviter la duplication et la fragmentation des activités.

Le budget proposé s'élève à 19 milliards d'€ (soit 70% d'augmentation par rapport à la période 2007-2013), dont 16,74 milliards d'€ pour l'éducation, la formation et la jeunesse.

Le programme « Erasmus pour tous » poursuivra les objectifs suivants :

- augmenter la mobilité de l'apprentissage pour les particuliers dans l'UE et hors UE ;
- renforcer la coopération institutionnelle entre les établissements d'enseignement, les organisations de jeunesse, les entreprises, les autorités locales et régionales et les ONG ;
- soutenir les réformes entreprises par les Etats membres pour moderniser leurs systèmes d'enseignement et de formation et promotion l'innovation, l'esprit d'entreprise et l'employabilité.

De plus, la Commission propose la mise en œuvre de 2 nouveaux outils :

- un mécanisme de prêt en faveur d'étudiants en Master pour financer leurs études à l'étranger ;
- 400 « alliances de la connaissance » (partenariats entre des établissements d'enseignement secondaire et des entreprises pour promouvoir la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat offrant de nouvelles opportunités et qualifications) et « alliances sectorielles pour les compétences » (partenariats entre des professionnels de la formation et des entreprises pour créer de nouveaux cursus par secteur et élaborer des méthodes innovantes d'enseignement et de formation).

Grâce à ce programme, 2,2 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur recevront une bourse afin d'effectuer une partie de leurs études ou de leur formation à l'étranger (contre 1,5 million dans le cadre des programmes actuels), 1 million d'enseignants, de formateurs et d'animateurs socio-éducatifs obtiendront des financements à des fins d'enseignement ou de formation à l'étranger (contre 600.000 avec les programmes actuels), 700.000 jeunes effectueront un stage dans une entreprise à l'étranger (contre 600.000 dans le cadre du programme actuel), et 540.000 jeunes pourront s'engager comme bénévoles à l'étranger ou participer à des échanges de jeunes (contre 374.000 dans le cadre du programme actuel).

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/education/erasmus-for-all/>

ENERGIE



Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050

La Commission européenne a récemment présenté sa feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 pour la réalisation de son objectif de réduire de plus de 80% les émissions polluantes tout en renforçant la compétitivité de l'Europe et la sécurité de l'approvisionnement (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Cette feuille de route présente différents scénarios en conjuguant de différente manière les 4 principaux modes de « décarbonisation » (efficacité énergétique, sources d'énergie renouvelables, nucléaire et captage et stockage du carbone). Selon la Commission européenne, aucun des scénarios ne pourra se réaliser dans sa forme pure, mais elle souhaite un mélange des configurations de ces derniers et des décisions d'investissement pour la mise en place des infrastructures nécessaires d'ici 2030 pour atteindre ses objectifs.

La conclusion de ces travaux est que la « décarbonisation » est techniquement réalisable et économiquement fiable puisque tous scénarios peuvent se révéler moins coûteux, à terme, que la poursuite des politiques actuelles.

La feuille de route sera suivie d'autres initiatives portant sur des aspects particuliers de la politique énergétique dans les années à venir, à commencer dès 2012 par des propositions sur le marché intérieur, les sources d'énergie renouvelables et la sûreté nucléaire.

Présentation du futur programme pour la compétitivité des entreprises et des PME 2014-2020

La Commission européenne vient de présenter ses propositions pour le futur programme pour la compétitivité des entreprises et les PME (COSME) ayant pour objectifs principaux de promouvoir l'accès au financement et encourager l'esprit d'entreprise, y compris la création de nouvelles entreprises (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Doté d'un budget de 2,5 milliards d'€, COSME assurera la continuité des actions relevant du programme actuel pour la compétitivité et l'innovation (CIP) et ciblera plus particulièrement :

- les entrepreneurs, notamment les PME, qui bénéficieront d'un accès plus facile au financement pour leurs activités ;
- les citoyens souhaitant accéder au statut d'indépendant qui font face à des difficultés pour créer ou développer leur propre entreprise ;
- les autorités des États membres, qui seront mieux soutenues dans leurs efforts visant à élaborer et à mettre en œuvre une réforme efficace de leur politique.

Ce programme devra permettre la mise en œuvre des actions suivantes :

- l'amélioration de l'accès au financement des entreprises et des PME par le biais de :
 - ⇒ une facilité « capital-risque » (voir article ci-dessous)
 - ⇒ une facilité « garantie de prêts » : mise à disposition de prêts directs ou d'autres mécanismes de partage de risques
 - ⇒ l'amélioration de l'accès aux marchés : renforcement des services fournis par le Réseau Entreprise Europe et de la coopération internationale
- la promotion de l'esprit d'entreprise : développement de compétences et attitudes entrepreneuriales.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/cip/cosme/>

Adoption de différentes mesures en faveur des PMEAdoption de nouvelles règles pour faciliter l'accès au capital risque et au crédit pour les PME

La Commission européenne vient de proposer une nouvelle stratégie pour promouvoir un meilleur accès au financement pour les PME, qui comprend un plan d'action ayant pour objectif de renforcer le soutien budgétaire de l'UE et de la BEI, ainsi qu'une proposition de texte établissant des règles uniques relatives à la commercialisation de fonds de capital-risque au bénéfice des entreprises en phase de démarrage (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Concernant le capital-risque, leur taille réduite fait qu'ils ne peuvent offrir que des capitaux limités aux PME qui dépendent donc toujours des prêts bancaires à court terme et qui ne permettent pas une stratégie d'investissements diversifiés fournissant un véritable apport en capital.

La Commission propose donc d'établir des règles uniformes pour la commercialisation des fonds sous l'appellation de « Fonds de capital-risque européen » : investissement de 70% du capital souscrit par les clients dans des PME sous forme de fonds propres ou quasi propres et non-utilisation d'effet de levier, mise en place d'une approche uniforme en matière de catégories d'investisseurs admissibles pour engager des capitaux et, enfin, création d'un passeport européen pour tous les gestionnaires de fonds de capital-risque donnant le droit de commercialiser ces fonds auprès des investisseurs admissibles.

La proposition de la Commission a été transmise au Parlement européen et au Conseil pour négociations.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/finance/index_en.htm

Une nouvelle stratégie pour stimuler l'internationalisation des PME

La Commission européenne vient de publier une communication dans laquelle elle offre aux PME européennes davantage des perspectives pour les marchés émergents à croissance rapide, comme la Chine, l'Inde et la Russie (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Cette nouvelle stratégie européenne soutiendra les PME par le biais des actions suivantes :

- étoffer l'offre actuelle de services de soutien aux entreprises sur les marchés prioritaires ;
- améliorer la structure de gouvernance du réseau Entreprise Europe afin de renforcer sa collaboration avec les organisations d'accueil et les parties prenantes ;
- renforcer la cohérence des programmes de soutien au niveau de l'UE afin d'accroître leur impact ;
- promouvoir les clusters et les réseaux visant à l'internationalisation des PME ;
- orchestrer la collaboration paneuropéenne sur les marchés prioritaires ;
- créer une passerelle virtuelle unique d'accès aux informations pour les PME souhaitant étendre leurs activités au-delà des frontières de l'UE ;
- exploiter au mieux les politiques existantes de l'UE afin d'accélérer la croissance internationale des PME européennes.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/market-access/internationalisation/index_en.htm

Des mesures pour alléger les charges réglementaires pour les petites entreprises

La Commission européenne vient d'adopter un rapport dans lequel elle présente des mesures prises ou à prendre afin d'exempter les micro-entreprises des obligations liées à la législation européenne ou à mettre en place des régimes spéciaux pour alléger le plus possible leurs charges réglementaires et libérer ainsi leur potentiel de croissance (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

La Commission s'engage ainsi dès 2012 à intensifier la recherche d'exemption ou d'exigences allégées pour les micro-entreprises dans les législations existantes et à venir, de renforcer le processus de consultation des PME au moment du réexamen de la législation en vigueur et de l'élaboration de la nouvelle législation, et d'établir des tableaux de bord annuels.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/index_fr.htm

INSTITUTIONS EUROPEENNES

Programme de travail 2012 de la Commission européenne

La Commission européenne vient d'adopter son programme de travail pour l'année 2012, intitulé « Réaliser le renouveau européen » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui traduit en actions concrètes les orientations fixées en 2009 par son Président, José Manuel BARROSO, dans son « Discours de l'Union » et qui poursuit les objectifs suivants :

- bâtir une Europe fondée sur la stabilité et la responsabilité : mesures pour l'achèvement de la réforme du secteur financier, pour la protection des recettes publiques ;
- bâtir une Europe fondée sur la croissance et la solidarité : mesures pour améliorer le fonctionnement du marché unique, pour favoriser le développement d'une économie verte et durable et des emplois ;
- permettre à l'UE de faire entendre sa voix dans le reste du monde : mesures pour encourager la conclusion d'accords commerciaux, pour soutenir le développement de la région du Sud de la Méditerranée.

PECHE ET AFFAIRES MARITIMES

Les propositions de la Commission pour 2014-2020

La Commission européenne a présenté, le 2 décembre dernier, sa proposition de nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour la période 2014-2020 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), structuré autour de 4 piliers :

- une pêche verte et intelligente (gestion partagée) ne produisant pas de rejets, respectueuse des écosystèmes marins afin d'accorder une aide ciblée sur l'innovation et la valeur ajoutée afin de rendre le secteur de la pêche économiquement viable;
- une aquaculture verte et intelligente;
- un développement territorial durable et solidaire (gestion partagée) pour enrayer le déclin des communautés côtières et de l'intérieur des terres en favorisant la diversification vers d'autres secteurs de l'économie maritime ;
- une politique maritime intégrée (gestion directe centralisée) pour défendre les priorités transversales telles que la connaissance du milieu marin, la planification de l'espace maritime, la gestion intégrée des zones côtières, la protection du milieu marin, en particulier de sa biodiversité etc.

Les règles régissant le FEAMP seront harmonisées avec celles des autres Fonds de l'UE, ce qui simplifiera la tâche des bénéficiaires et des autorités nationales. Le FEAMP s'inscrira ainsi dans le nouveau Cadre stratégique commun, qui garantira la compatibilité de tous les Fonds de l'UE existants et évitera les chevauchements.

La Commission propose de doter le FEAMP de 6,5 milliards d'€, dont 1 milliard sera consacré à la Politique Maritime Intégrée (PMI) et 4,3 milliards d'€ pour la Pêche.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/fisheries/reform/index_fr.htm



POLITIQUE DE COHESION

Conseil informel de Poznań

L'avenir de la politique de cohésion 2014-2020 était au centre des débats de la réunion informelle des ministres en charge du développement régional, le 25 novembre dernier à Poznań (Pologne). La concentration des Fonds européens sur certains objectifs prédéfinis (pour les régions développées et en transition, au moins 80 % des Fonds devront être fléchés sur 3 des 11 priorités de la Stratégie Europe 2020 : la recherche, le développement technologique et l'innovation, le renforcement de la compétitivité des PME et le soutien à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone) et la macro conditionnalité s'annoncent comme les points sensibles de négociation entre le Conseil et la Commission. Les conclusions de la présidence (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») soulignent ainsi la nécessité d'interventions moins éparpillées, tout en appelant à plus de flexibilité afin de tenir compte des besoins effectifs des régions.

Le Parlement européen a également exprimé des réserves sur ces mêmes points.

Augmentation du taux de cofinancement pour les pays gravement touchés par la crise

Le Conseil vient d'adopter le nouveau règlement visant à relever, temporairement, dans les pays les plus touchés par la crise économique et financière, le taux de cofinancement des Fonds structurels jusqu'à 95% du coût des programmes. A l'heure actuelle, les États membres bénéficiant de cette mesure sont ceux qui ont bénéficié d'une assistance financière au titre du mécanisme de soutien à la balance des paiements (Hongrie, Lettonie et Roumanie) ou au titre du mécanisme européen de stabilité financière (Grèce, Irlande et Portugal).

L'augmentation des taux de cofinancement s'appliquera de façon rétroactive à partir du 1er janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2013. Le même règlement a été adopté pour le FEADER et les États membres pouvant en bénéficier à l'heure actuelle sont la Grèce, L'Irlande, le Portugal, la Lettonie et la Roumanie.



Prix RegioStars 2013

La Commission européenne vient de lancer les prix « RegioStars 2013 », qui récompensent les projets de développement régional les plus innovants cofinancés par les Fonds structurels européens. L'objectif de ces prix est d'identifier les bonnes pratiques dans le développement régional et de mettre en évidence des projets novateurs.

Pour 2013, « RegioStars » décerneront des prix dans les 5 catégories suivantes :

- croissance intelligente - associer les universités à la croissance régionale ;
- croissance durable - soutenir l'utilisation efficace des ressources au sein des PME ;
- croissance inclusive - réponses créatives aux défis sociétaux ;
- CityStar - approches intégrées pour un développement urbain durable ;
- information et communication : promotion de la politique régionale de l'UE à l'aide de courts vidéogrammes

La date limite de soumission des projets est fixée au **20 avril 2012**. Les finalistes seront invités à présenter leur projet à un jury indépendant en octobre 2012 à l'occasion des OPEN DAYS. La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de la conférence des « Régions actrices du changement économique » en février 2013.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperate/regions_for_economic_change/regiostars_fr.cfm

Lancement d'un mécanisme de garantie par l'UE et la BEI pour les activités de recherche et d'innovation des PME

La Commission européenne et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) viennent de lancer un nouveau mécanisme de garantie pour les PME innovantes afin de les aider à accéder au financement des banques. Il s'appuie sur la réussite du mécanisme de financement du partage des risques (MFPR), créé en 2007, qui a permis jusqu'à présent à 75 entreprises de bénéficier de plus de 7 milliards d'€ en prêts de la BEI pour des projets renforçant la croissance et de la compétitivité européennes.

Le nouvel « Instrument de partage des risques » pour les PME (IPR) sera géré par le Fonds européen d'investissement (FEI). Il est également prévu que la BEI et la Commission européenne fourniront des moyens supplémentaires aux infrastructures de recherche.

L'IPR vise à encourager les banques à accorder des prêts et des crédits-bails pour des sommes comprises entre 25.000€ et 7,5 millions d'€ à des PME et des entreprises de taille intermédiaire ayant des activités de recherche, de développement ou d'innovation, la durée des prêts pouvant aller de deux à sept ans et le financement des risques couvrant des investissements en actifs (corporels ou incorporels) et/ou en capital d'exploitation.

Le FEI conclura des accords de garantie individuels avec les banques sur la base des demandes qui lui auront été soumises à la suite d'un appel ouvert à manifestation d'intérêt, qui sera lancé au début de l'année 2012. En vertu de chaque accord, le FEI fournira, moyennant une commission, une garantie à la banque concernée contre les défauts de remboursement. En cas de défaut, la banque recevra 50 % du montant du prêt restant dû. Une dizaine de banques sont susceptibles d'être concernées, et l'IPR devrait toucher jusqu'à 500 bénéficiaires, avec un volume total de prêts pouvant aller jusqu'à 1,2 milliard d'€.

Lancement du plan d'action sur l'éco-innovation

La Commission européenne vient de lancer son plan d'action sur l'éco-innovation (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») qui s'appuie sur le plan d'action en faveur des écotecnologies de 2004 (ETAP). Ce plan devrait permettre de stimuler une innovation qui réduit les pressions exercées sur l'environnement et les écarts entre innovation et marché.

En effet, alors que l'accent était mis jusqu'ici sur les technologies vertes, le plan d'action s'étend désormais à la notion plus large de l'éco-innovation en ciblant des obstacles, les défis et les possibilités spécifiques en vue d'atteindre des objectifs de protection de l'environnement grâce à l'innovation. Il comprend les mesures suivantes:

- promouvoir l'éco-innovation à l'aide de la politique et de la législation dans le domaine de l'environnement;
- soutenir les projets de démonstration et le partenariat afin de mettre sur le marché des technologies opérationnelles prometteuses, intelligentes et ambitieuses;
- élaborer de nouvelles normes visant à stimuler l'éco-innovation;
- mobiliser des instruments financiers et des services d'appui en faveur des PME;
- renforcer la coopération internationale;
- soutenir le développement de compétences et d'emplois émergents et les programmes de formation correspondants pour répondre aux besoins du marché du travail et
- favoriser l'éco-innovation par le biais de partenariats d'innovation européens.

Le plan d'action sera mis en œuvre par un partenariat entre les parties concernées, le secteur privé et public et la Commission.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/environment/etap/index_en.html



Une des 1ères initiatives pratiques découlant de ce plan d'action sur l'éco-innovation est le lancement par la Commission européenne d'un nouvel instrument pour contribuer à l'introduction de technologies vertes de point sur le marché : **le programme pilote de vérification des technologies environnementales (VTE)**. Le VTE vise à aider les

entreprises qui mettent au point des technologies innovantes dans le domaine de l'environnement en vérifiant de manière indépendante les performances de ces dernières. Les informations seront présentées sous forme de déclaration de vérification destinée à être utilisée dans les relations entre entreprises.

Le programme VTE, qui a un caractère entièrement volontaire, portera, dans un 1^{er} temps, sur 3 domaines : le traitement et la surveillance de l'eau / les matériaux, les déchets et les ressources / les technologies énergétiques. L'objectif est de réduire les risques et renforcer la confiance des premiers acheteurs ou investisseurs dans une nouvelle technologie en fournissant des informations sur ses performances, qui soient fiables et fondées sur des données scientifiques.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/environment/etv/index.htm>

12 janvier : Réunion du groupe Energie / Changement climatique de la CRPM sur « Les questions de l'énergie et du changement climatique dans la politique de cohésion de l'UE 2014-2020 », Aberdeen (Royaume-Uni)

Information et inscription : <http://www.crpm.org/fr/index.php?act=12,1,b,252>

 **16-19 janvier** : Session plénière du Parlement européen, Strasbourg

18 janvier : Conférence de l'EUREKA Academy « La dimension régionale de l'innovation », Bruxelles

Information et inscription : http://www.eurekanetwork.org/events/-/journal_content/56/10137/1256154

19 janvier : Séminaire sur « Les attitudes sociales face au développement de l'entreprenariat et de la demande en matière d'innovation » organisé par WIFO et la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://www.europe-innova.org/web/quest/home/-/journal_content/56/10136/598190

 **23 janvier** : Conseil Agriculture et Pêche, Bruxelles

24 janvier : Journée d'informations sur l'appel à propositions 2012 Energie Intelligente-Europe organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://ec.europa.eu/energy/intelligent/events/2012/european-info-day_en.htm

25 janvier : Séminaire sur « La conciliation entre la vie et travail et la réforme de l'Etat providence : approches et pratiques innovantes au niveau régional » organisé par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/families/userfiles/file/EAF_reg_sem_250112_DRAFT_PROGRAMME%20%282%29.pdf

26 janvier : Réunion des parties intéressées du projet d'études sur « La croissance bleue : scénarios et pilotes pour une croissance durable provenant des océans, des mers et des côtes » organisée par le consortium ECORYS / Deltares et Océanic Développement, Bruxelles

Information et inscription auprès de martin.wegele@be.ecorys.com

 **31 janvier** : Conseil Affaires générales, Bruxelles

31 janvier-1^{er} février : 7^{ème} Conférence « Législation et politiques européennes en matière d'énergie » organisée par Claves & Casteels, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.euenergyconference.com/>


 **1^{er}-2 février** : Session plénière du Parlement européen, Bruxelles

2 février : Audition sur le thème « Pensez différemment : de nouveaux horizons pour les industries maritimes » organisée par la Région Pays de la Loire, la CRPM et l'Intergroupe Océans et zones côtières, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.inscription-facile.com/events/register/8AkMYilPl1egituoIndb>

10 février : Séminaire sur « La solidarité européenne au service du développement des territoires européens : quels enjeux pour la politique européenne de cohésion 2014-2020 ? » organisé par la CRPM, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.crpm.org/fr/>

 **13-16 février** : Session plénière du Parlement européen, Strasbourg

CITOYENNETE

- Appel à propositions 2011 — Programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013) — Mise en œuvre des actions du programme: des citoyens actifs pour l'Europe, une société civile active en Europe et une mémoire européenne active
Echéances :
Action 1 Mesure 1.1 : Rencontres de citoyens liées au jumelage de villes : 1^{er} février 2012, 1^{er} juin 2012 et 1^{er} septembre 2012
Action 1 Mesure 1.2 : Réseaux thématiques de villes jumelées : 1^{er} février 2012, 1^{er} septembre 2012
Action 1 Mesure 2.1 : Projets citoyens : 1^{er} juin 2012
Action 1 Mesure 2.2 : Mesures de soutien : 1^{er} juin 2012
Action 2 Mesures 1 et 2 : Soutien structurel aux organisations de recherche sur les politiques européennes (laboratoires de réflexion) et aux organisations de la société civile au niveau de l'UE : 15 octobre 2012
Action 2 Mesure 3 : Financement de projets mis en œuvre par des organisations de la société civile : 1^{er} février 2012
Action 4 : Une mémoire européenne active : 1^{er} juin 2012
JOUE C n°364 du 14 décembre 2011, page 15
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:364:0015:0020:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- Appel à propositions — EACEA/38/11 — Programme de coopération dans le domaine de l'enseignement (IPI) — Coopération dans l'enseignement supérieur et la formation entre l'UE et l'Australie et entre l'UE et la République de Corée — Appels à propositions 2011 pour des projets conjoints de mobilité (JMP) et des projets de diplômes conjoints (JDP)
Echéance : 20 mars 2012
JOUE C n°349 du 30 novembre 2011, page 11
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:349:0011:0014:FR:PDF>

RECHERCHE ET INNOVATION

- Appel à propositions au titre du programme de travail Idées 2012 du 7^{ème} PCRD
Subventions avancées pour les chercheurs du CER : ERC-2012-AdG
Echéances : 16 février 2012, 14 mars 2012, 11 avril 2012
JOUE C n°335 du 16 novembre 2011, page 22
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:335:0022:0022:FR:PDF>

SANTE

- Appel à candidatures 2012 — Deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013)
Echéance : 9 mars 2012
JOUE C n°358 du 8 décembre 2011, page 50
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:358:0050:0050:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ EACEA/29/11 — MEDIA 2007 (30 avril 2012)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/21/11 (13 avril 2012)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/22/11 (13 avril 2012)
- ☆ EACEA/30/11 — MEDIA 2007 (30 mars 2012, 29 juin 2012)
- ☆ EACEA/36/11 (1er juin 2012)
- ☆ EACEA/24/11 (6 janvier 2012, 6 juin 2012)
- ☆ EACEA/23/11 (11 juin 2012)

EDUCATION ET CULTURE

- ☆ Appel à propositions 2012 — EAC/27/11 — EFTLV
Comenius, Grundtvig: formation continue (16 janvier 2012, 30 avril 2012, 17 septembre 2012)
Comenius: assistanats (31 janvier 2012)
Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig: projets multilatéraux, réseaux et mesures d'accompagnement (2 février 2012)
Leonardo da Vinci: projets multilatéraux de transfert d'innovation (2 février 2012)
Leonardo da Vinci: mobilité, Erasmus: cours de langue intensifs (3 février 2012)
Programme Jean Monnet (15 février 2012)
Comenius, Leonardo da Vinci, Grundtvig: partenariats; Comenius: partenariats Comenius Regio; Grundtvig: ateliers (21 février 2012)
Erasmus: programmes intensifs, mobilité étudiante à des fins d'études et de stages et mobilité du personnel (9 mars 2012)
Grundtvig: assistanats, projets de volontariat des seniors (30 mars 2012)
Programme transversal: activité clé 1 — visites d'étude (30 mars 2012 et 12 octobre 2012)
Programme transversal: toutes les autres activités (1^{er} mars 2012)
- ☆ Programme Culture (2007-2013) — Mise en œuvre des actions du programme: projets pluriannuels de coopération; actions de coopération; actions spéciales (pays tiers) et soutien aux organismes actifs au niveau européen dans le domaine culturel (octobre 2011 à février 2012)
- ☆ EACEA/25/11 — Tempus IV (23 février 2012)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ FP7-2011-ICT-C (12 mars 2013)
- ☆ FP7-ICT-2011-8 (17 janvier 2012)
- ☆ FP7-NMP-2012-SME-6 (3 mai 2012)
- ☆ FP7-NMP-2011-CSA-6 (24 janvier 2012)
- ☆ FP7-ENERGY-2012-1 (26 avril 2012)
- ☆ FP7-ENERGY-2012-2 (8 mars 2012)
- ☆ FP7-TRANSPORT-2012-MOVE-1 :(1^{er} mars 2012)
- ☆ FP7-SSH-2012-1 (2 février 2012)
- ☆ FP7-SSH-2012-2 (2 février 2012)
- ☆ FP7-ERANET-2012-RTD (28 février 2012)
- ☆ ERC-2012-StG (12 octobre 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-ITN (12 janvier 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-IRSES (18 janvier 2012)
- ☆ FP7-REGIONS-2012-2013-1 (31 janvier 2012)
- ☆ FP7-REGPOT-2012-2013-1 (3 janvier 2012)
- ☆ FP7-SCIENCE-IN-SOCIETY-2012-1 (22 février 2012)
- ☆ FP7-COH-2012-PROCURERS (5 janvier 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-NIGHT (10 janvier 2012)
- ☆ ERC-2012-Support-1 (12 janvier 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-COFUND (15 février 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-IAPP (19 avril 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-CIG (6 mars 2012)
- ☆ ERC-2012-SyG (25 janvier 2012)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

TRANSPORTS

- ☆ Programme Marco Polo (16 janvier 2012)

OFFRES DE PARTENARIAT

CITOYENNETE

Une organisation musicale britannique en collaboration avec les municipalités de Greenwich et de Maribor (arrondissement de Londres) cherche des partenaires dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens » pour un projet ayant pour objectifs, par l'organisation de plusieurs événements d'arts du spectacle, d'encourager l'interaction entre les citoyens et les organisations de la société civile, et de contribuer au dialogue interculturel, à la compréhension et à la tolérance mutuelles, à la solidarité, et de développer du sentiment d'identité européenne basée sur les valeurs, une histoire et une culture communes.

EDUCATION ET FORMATION

L'établissement d'enseignement secondaire Romano Garcia de Lorqui (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet intitulé « L'eau en Europe » ayant 2 objectifs : faire prendre consciences aux élèves de l'importance de l'eau comme ressource naturelle et à son problème de pénurie, et de réfléchir à des actions locales durables en la matière.

L'établissement d'enseignement secondaire Las Claras del Mar Menor (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet intitulé « Mon Art est ton Art » ayant pour objectifs d'étudier l'art, le folklore des écoles partenaires et d'apprendre des ressemblances et des différences culturelles. Le projet concerne les élèves de 13 à 15 ans.

L'école primaire Ramon Gaya de Santomera (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet intitulé « Musique, danses et Art à travers l'Europe » dont les objectifs sont de constituer un répertoire de chansons et de danses traditionnelles et de faire un livre comprenant des œuvres artistiques, et de créer une mascotte qui voyagera à travers l'Europe afin de partager la culture des différents partenaires.

L'école primaire Francisco Salzillo (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet intitulé « Des citoyens européens en santé » ayant pour objectifs auprès des 3-12 ans de promouvoir une éducation scolaire sur la santé et de partager des expériences avec des écoles d'autres pays.

L'école secondaire José Luis Castillo d'Yecla (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet ayant pour objet de faire des écoles partenaires des écoles écologiques durables (réduction, réutilisation et recyclage des déchets).

L'école pour adultes de la municipalité de Cartagena (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Grundtvig pour un projet ayant pour objectif de développer l'attractivité et l'accès à la formation des adultes, notamment pour ceux étant peu diplômés, désavantagés, marginalisés ou immigrés.

L'école primaire El Salvador de Caravaca de la Cruz (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet, intitulé « Vie saine, vie heureuse », ayant pour objectifs de promouvoir un style de vie sain auprès des enfants, des parents et des personnels (examen des habitudes alimentaires et des activités physiques puis étude des changements à apporter).

L'Université de Chypre cherche des partenaires dans le cadre du programme Grundtvig pour un projet portant sur le développement de formations pour les enseignants de secondes langues.

L'Université de Plymouth (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme Erasmus, projet multilatéral pour l'entreprise sociale, pour un projet portant sur la création d'un centre européen de connaissances d'excellence pour étendre et exploiter la valeur de l'entreprise sociale en termes socio-économiques en s'appuyant sur l'expertise locale, nationale et internationale.

La municipalité de Hylte (Suède) cherche des partenaires dans le cadre du programme Leonardo da Vinci pour un projet portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre personnels d'autorités locales en charge de l'aménagement du territoire, de la communication et du tourisme.

RECHERCHE ET INNOVATION

Une entreprise maltaise cherche des partenaires dans le cadre de l'appel à propositions « Régions de la connaissance » du 7ème PCRD, objectif "Agenda numérique".

Une organisation de la Région Castille et León (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre de l'appel à propositions TIC du 7ème PCRD (FP7-ICT-8, objectif 1.4 : TIC fiables : fiabilité, identité et infrastructures de gestion de la vie privée) pour un projet qui a pour objectif de développer un système de sécurité intelligent basé sur le stockage de registres offrant un service d'enregistrement et de gestion des événements pour garantir la chaîne de sauvegarde des preuves numériques et pour qu'elles puissent être valides et être portées devant la justice.

Le conseil de compétences sectorielles d'Irlande du Nord (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre de l'appel à propositions « Recherche au profit des PME » du 7ème PCRD pour un projet ayant pour objectifs de soutenir les PME dans l'évaluation et la minimisation de l'impact de la criminalité en matière d'affaires et d promouvoir la durabilité et la croissance, de sensibiliser les PME au coûts socio-économique de cette criminalité, et de promouvoir l'engagement des autorités publiques et des entreprises dans une approche collaborative pour réduire ces coûts.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

CONCURRENCE

Révision des règles d'évaluation des accords de licence pour le transfert de technologie

Consultation ouverte jusqu'au 3 février 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2012_technology_transfer/index_en.html

DEVELOPPEMENT

Le Livre vert "La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable - Accroître l'impact de la politique de développement de l'Union européenne"

Consultation ouverte jusqu'au 17 janvier 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/europeaid/how/public-consultations/5241_fr.htm

ENERGIE

Stratégie pour les énergies renouvelables

Consultation ouverte jusqu'au 7 février 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/energy/renewables/consultations/20120207_renewable_energy_strategy_en.htm

ENVIRONNEMENT

L'utilisation rationnelle de l'eau dans les bâtiments

Consultation ouverte jusqu'au 8 février 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/environment/consultations/water_efficiency.htm

Le « bilan de qualité » de la politique en matière d'eau douce

Consultation ouverte jusqu'au 28 février 2012

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/environment/consultations/freshwater.htm>

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

La communication « Vers une approche plus ferme de l'UE en matière de lutte contre la drogue »

Consultation ouverte jusqu'au 20 janvier 2011

Pour y participer : http://ec.europa.eu/justice/newsroom/anti-drugs/opinion/111027_en.htm

L'Acte européen de l'accessibilité

Consultation ouverte jusqu'au 29 février 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/justice/newsroom/discrimination/opinion/111207_en.htm

SOCIETE DE L'INFORMATION

Le Livre vert sur « Eclairer le futur : accélérer le déploiement de technologies innovantes en matière d'éclairage »

Consultation ouverte jusqu'au 29 février 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/actions/ssl-consultation/index_en.htm

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – E-mail : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

ACTION EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

- Communication conjointe « L'Europe dans le monde : une nouvelle approche de financement de l'action extérieure de l'UE » (en anglais)
COM(2011) 865 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/joint_communication_global_europe_en.pdf
- Proposition de règlement sur l'Instrument de Préadhésion (IPA II) (en anglais)
COM(2011) 838 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_reg_instrument_pre-accession_assistance_en.pdf
- Proposition de règlement établissant un Instrument Européen de Voisinage (PEV) (en anglais)
COM(2011) 839 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_eu_neighbourhood_instrument_reg_en.pdf
- Proposition de règlement établissant un instrument financier de coopération au développement (ICD) (en anglais)
COM(2011) 840 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_reg_instrument_dev_coop_en.pdf
- Proposition de règlement établissant un instrument de partenariat de coopération avec les pays tiers (en anglais)
COM(2011) 843 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_reg_partnership_instrument_en.pdf
- Proposition de règlement établissant un instrument de stabilité (en anglais)
COM(2011) 845 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_reg_instrument_stability_en.pdf
- Proposition de règlement établissant un Instrument Européen pour la promotion de la Démocratie et des Droits de l'Homme (IEDDH) (en anglais)
COM(2011) 844 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_reg_instrument_promotion_democracy_human_d_rights_en.pdf
- Proposition de règlement établissant des règles et procédures communes pour la mise en œuvre des instruments d'action extérieure de l'UE (en anglais)
COM(2011) 842 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_com_ext_instruments_en.pdf
- Proposition de règlement établissant le Fonds Européen de Développement (FED) pour la période 2014-2020 (en anglais)
COM(2011) 837 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/comm_european_development_fund_en.pdf
- Proposition d'un règlement établissant un Instrument de coopération en matière de sûreté nucléaire (en anglais uniquement)
COM(2011) 841 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_reg_nuclear_safety_coop_en.pdf

- Proposition de décision sur la position de l'UE dans le cadre du Conseil ACP-UE concernant le cadre financier multi-annuel pour la période 2014-2020 (en anglais)
COM(2011) 836 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_cd_acp-eu_multiannual_framework_en.pdf

- Proposition de règlement établissant un Instrument pour le Groenland (en anglais)
COM(2011) 846 final
http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/documents/prop_cd_greenland_en.pdf

BUDGET, FINANCES

- Communication de la Commission sur l'avenir de la TVA « Vers un système de TVA plus simple, plus robuste et plus efficace, adapté au marché unique »
Doc COM (2011) 851 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0851:FIN:FR:PDF>

CONCURRENCE

- Encadrement des aides d'Etat à la construction navale
JOUE C n° 364 du 14 décembre 2011, page 9
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:364:0009:0013:FR:PDF>

CONSEIL EUROPEEN

- Conclusions du Conseil européen du 9 décembre 2011
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=DOC/11/8&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

CONSOMMATION

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un programme «Consommateurs» pour la période 2014-2020
COM(2011) 707 final
http://ec.europa.eu/consumers/strategy/docs/proposal_consumer_programme_2014-2020_fr.pdf

CULTURE

- Communication de la Commission « Europe créative - Un nouveau programme-cadre pour les secteurs de la culture et de la création (2014-2020) »
Doc COM (2011) 786 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0786:FIN:FR:PDF>
- Décision n° 1194/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 établissant une action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen
JOUE L n° 303 du 22 novembre 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:303:0001:0009:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- Communication de la Commission « Erasmus pour tous : le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport »
COM(2011) 787 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0787:FIN:FR:PDF>
- Proposition de règlement établissant « Erasmus pour tous », Le programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport
COM(2011) 788 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:FR:PDF>

ENERGIE

- Communication de la Commission « Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 »
http://ec.europa.eu/energy/energy2020/roadmap/doc/com_2011_8852_fr.pdf

ENTREPRISES

- Proposition de règlement établissant un programme pour la compétitivité des entreprises et les PME (2014-2020)
COM(2011) 834 final
http://ec.europa.eu/cip/files/cosme/com_2011_0834_proposition_de_reglement_fr.pdf

- Communication de la Commission « Small Business, Big World – un nouveau partenariat pour aider les PME à exploiter les possibilités du marché mondial » (en anglais)
COM(2011) 702 final
http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/market-access/files/com_2011_0702_f_en.pdf
- Communication « Un plan d'action pour faciliter l'accès des PME au financement »
COM(2011) 870 final
http://ec.europa.eu/enterprise/policies/finance/files/com-2011-870_fr.pdf
- Rapport de la Commission « Alléger les charges imposées aux PME par la réglementation - Adapter la réglementation de l'UE aux besoins des micro-entreprises »
COM(2011) 803 final
http://ec.europa.eu/governance/better_regulation/documents/minimizing_burden_sme_FR.pdf

ENVIRONNEMENT

- Proposition de règlement relative à l'établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)
http://ec.europa.eu/environment/life/about/documents/life_regulation_fr.pdf
- Analyse d'impact accompagnant la proposition de règlement relative à l'établissement de LIFE – en anglais uniquement
http://ec.europa.eu/environment/life/about/documents/life_ia_with%20annexes_en.pdf
- Synthèse de l'analyse d'impact accompagnant le document de proposition pour LIFE
http://ec.europa.eu/environment/life/about/documents/2011_ia_summary_fr.pdf
- Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du mécanisme de protection civile et de l'instrument financier pour la protection civile pour les années 2007 à 2009
COM(2011) 696 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0696:FIN:FR:PDF>
- Proposition de règlement relatif à un mécanisme pour la surveillance et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre et pour la déclaration, au niveau national et au niveau de l'Union, d'autres informations ayant trait au changement climatique
COM(2011) 789 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0789:FIN:FR:PDF>

INGENIERIE FINANCIERE

- Règlement d'exécution (UE) no 1236/2011 29 novembre 2011 modifiant le règlement (CE) no 1828/2006 en ce qui concerne les investissements au moyen d'instruments d'ingénierie financière
JOUE L n°317 du 30 novembre 2011, page 24
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:317:0024:0025:FR:PDF>

INSTITUTIONS EUROPEENNES

- Programme de travail 2012 de la Commission européenne
COM(2011) 777 final
http://ec.europa.eu/atwork/programmes/docs/cwp2012_fr.pdf

MARCHE INTERIEUR

- Communication de la Commission « La double imposition au sein du marché unique »
COM(2011) 712 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0712:FIN:FR:PDF>

PECHE ET AFFAIRES MARITIMES

- Proposition de règlement relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
COM (2011) 804 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0804:FIN:FR:PDF>
- Règlement (UE) n° 1255/2011 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2011 établissant un programme de soutien pour le développement d'une politique maritime intégrée
JOUE L n° 321 du 5 décembre 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:321:0001:0010:FR:PDF>

- Position (UE) n° 13/2011 du Conseil en 1ère lecture en vue de l'adoption d'un règlement du Parlement européen et du Conseil concernant certaines dispositions relatives à la pêche dans la zone couverte par l'accord de la CGPM (Commission générale des pêches pour la Méditerranée) et modifiant le règlement (CE) n° 1967/2006 du Conseil concernant des mesures de gestion pour l'exploitation durable des ressources halieutiques en Méditerranée — Adoptée par le Conseil le 20 octobre 2011
JOUE C n° 345^F du 25 novembre 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:345E:0001:0021:FR:PDF>

- Rapport spécial n° 12/2011 de la Cour des Comptes sur « les mesures prises par l'UE ont-elles contribué à l'adaptation de la capacité des flottes de pêche aux possibilités de pêche existantes ? »
JOUE C n° 364 du 14 décembre 2011, page 14
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:364:0014:0014:FR:PDF>

POLITIQUE DE COHESION

- Conclusions de la présidence lors du Conseil Informel de Poznan (Pologne) les 24 et 25 novembre 2011
http://www.europolitique.info/pdf/gratuit_fr/304217-fr.pdf
- 7^{ème} rapport d'étape de la Commission européenne sur la cohésion économique, sociale et territoriale
Doc COM (2011) 776 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0776:FIN:FR:PDF>

RECHERCHE ET INNOVATION

- Communication de la Commission européenne « Horizon 2020 – Un programme cadre commun pour la recherche et l'innovation »
COM(2011) 808 final
http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/1323165316_doc_17932_11_fr.pdf
- Proposition de règlement du Parlement et du Conseil établissant Horizon 2020 (COM(2011) 809 final)
COM(2011) 809 final
http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/1323164738_doc_17933_11_fr.pdf
- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les règles de participation et de dissémination dans Horizon 2020
COM(2011) 810 final
http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/1323164183_doc_17934_11_fr.pdf
- Proposition de règlement du Conseil établissant un programme spécifique de mise en œuvre d'Horizon 2020
COM(2011) 811 final
http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/1323163702_doc_17936_11_fr.pdf
- Proposition de règlement du Conseil sur le programme de recherche et de formation de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique complétant Horizon 2020
COM(2011) 812 final
http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/1323163702_doc_17936_11_fr.pdf
- Communication de la Commission « L'innovation pour un avenir durable - Le plan d'action en faveur de l'éco-innovation (PAEI) »
http://ec.europa.eu/environment/etap/inaction/pdfs/1_fr_act_part1_v1.pdf
- Rapport de la Commission « État de l'Union de l'innovation 2011 »
COM(2011) 849 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0849:FIN:FR:PDF>

SANTE

- Proposition de règlement établissant le 3ème programme d'action pluriannuel de l'Union dans le domaine de la santé pour la période 2014-2020, intitulé « La santé en faveur de la croissance »
COM(2011) 709 final
http://ec.europa.eu/health/programme/docs/prop_prog2014_fr.pdf

SECURITE ROUTIERE

- Directive 2011/82/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière
JOUE L n° 288 du 5 novembre 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:288:0001:0015:FR:PDF>